



L'équipe d'élus a accentué sa constante mobilisation depuis 2020 pour :

Préserver la population et l'environnement des nuisances aéroportuaires

- > **Recrutement d'une chargée de mission à temps plein** en mairie : démarches d'aide à l'insonorisation, étude stratégique de territoire, travaux au niveau national avec Ville et Aéroport,...
- > **Participation à l'ensemble des instances** : Commission Consultative de l'Environnement ; Commission Consultative d'Aide aux Riverains ; Groupement d'Intérêt Public du Fond de Compensation Nantes-Atlantique ; Groupe Contact en Préfecture :
Y ont été actés : **le décret droit de délaissement** • l'arrêté de restriction d'exploitation (**couvre-feu**) • la pétition devant le Parlement européen pour un moratoire sur les nuisances aériennes • l'étude d'Air Pays de Loire sur les dépôts et Particules Ultra Fines.
- > Actions contentieuses et veille juridique : • Recours devant le Conseil d'État pour la révision des critères du droit de délaissement • Recours contre l'arrêté préfectoral pour la mise en conformité de l'aéroport vis-à-vis de la Loi sur l'eau • Mesures récentes contre le stationnement organisé sur des terrains privés avec possibilité de contentieux.

Défendre le territoire contre les décisions gouvernementales d'allongement de la piste et de développement de l'aéroport

- > Dénonciation des conditions d'exercice de l'appel d'offre pour désigner le futur concessionnaire de l'aéroport. Le nouvel appel d'offre lancé en décembre 2023 **n'intègre plus d'allongement de piste : c'est une grande victoire pour la commune qui s'y était toujours fermement opposée pour préserver son intégrité !**
- > Peser dans les débats à suivre sur les questions cruciales du réaménagement envisagé : **objectif réel de trafic** de l'aéroport et cartes de bruit issues des **couloirs et trajectoires** de survols de la population à protéger.

Associer les aignanais aux débats et décisions liées à l'aéroport

- > Information des citoyens de la façon la plus transparente possible sur ces sujets complexes (réunions, communication, aide...)
- > Lancement d'une **étude stratégique territoire** jusqu'en 2024 avec Nantes Métropole (diagnostic, dessins et débats de scénarios d'aménagement, Plan Guide d'aménagement pour la commune). **Avec des citoyens pleinement associés dans un Comité Citoyen** (panel de 27 habitants) : début des travaux en juin 2023, préavis rendu à l'automne, recommandations finales en décembre, et conclusions de l'étude à l'été 2024.

En bref !



UNE POPULATION STABLE

Le dernier recensement a eu lieu début 2023. Nous étions alors, 4036 habitants (dont 50 comptés à part, étudiants hors commune par exemple). C'est une population stable depuis 5 ans que nous devons à l'attractivité de notre commune et ce malgré les contraintes que nous subissons sur notre territoire. Nous travaillons sans relâche à faire venir de nouvelles familles mais aussi à être une commune où nos aînés peuvent continuer à vivre paisiblement.

UN BASSIN DE NAGE

Plus de 350 enfants aignanais ont pu bénéficier du bassin temporaire depuis sa mise en place en mai 2022 et ainsi apprendre à nager. Même si la natation fait partie intégrante des programmes d'enseignement de l'école, nos enfants n'y avaient jusqu'à présent pas accès. Le travail des élus du groupe majoritaire a permis de trouver une solution à cette inégalité tout en continuant à travailler sur la future piscine inter-communale. Le bassin temporaire a aussi été utilisé par la Maison des Jeunes et le centre de loisirs pendant l'été.

ENGAGEZ-VOUS !

Le Groupe des **Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu** s'élargit ! Rejoignez-nous pour partager vos idées et construire ensemble notre commune de demain. Nul besoin d'avoir des connaissances particulières pour participer, seulement avoir le devenir de Saint-Aignan de Grand Lieu à cœur. Pour nous contacter, adressez vos messages à engages.sagl@gmail.com

ENGAGÉS POUR SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU



Le journal des Engagés

ÉDITION N°1

ÉDITO

En cette période, permettez-nous de vous adresser nos meilleurs vœux dans l'accomplissement de vos projets pour cette nouvelle année 2024.

Les membres de l'association « Vivre Ensemble à Saint-Aignan de Grand Lieu », soutiens de la majorité municipale sous l'égide de Jean-Claude LEMASSON, en profitent pour vous présenter leur nouveau support de communication, adressé à l'ensemble des Aignanaises et Aignanais. Nous reprenons ainsi notre publication trimestrielle que nous avons mise en pause depuis les dernières élections municipales de mars 2020. Changement de temps, changement de nom, après le périodique « Cohérence & Transparence », place au « Journal des Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu ».

Nous sommes engagés dans la préservation de notre cadre de vie, dans la vitalité de notre commune, vitalité et dynamisme associatif, économique.

A mi-parcours du mandat de nos élu(e)s, il nous paraissait important d'évoquer l'avancée des actions menées par elles et eux au sein de la collectivité. Où en sont-ils du programme proposé en mars 2020 ? Qu'en est-il des dossiers tel que la valorisation de nos patrimoines, du soutien au monde associatif et scolaire, de l'accompagnement des plus fragiles d'entre nous ? Ou en est-on du dossier aéroport ? Autant de questionnement qui trouveront réponse dans ce journal, et qui montrent l'étendue des domaines d'interventions des élu(e)s dans une période complexe (crise sanitaire 2020/21, crise géopolitique et économique) avec des attentes citoyennes parfois contradictoires.

Nous vous en souhaitant bonne lecture, et restons disponibles.

Jean-Claude LEMASSON
avec Les Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu

PÉRIODIQUE GRATUIT,
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

www.engages-sagl.fr
Les Engagés pour Saint Aignan de Grand Lieu
engages.sagl@gmail.com

ENFANCE JEUNESSE



- Mise en place du portail famille
- Acquisition de tablettes numériques pour toutes les écoles
- Création du Pass Jeunes
- Mise en place de passerelle CM2-Maison des Jeunes
- Mise en place de liens entre la Maison des Jeunes et les collèges et Lycées de secteur
- **Mise en place d'un bassin d'apprentissage de natation pour les scolaires**
- Réaménagement de la cour des écoles Jules d'Herbauges
- Agrandissement du préau de l'école maternelles d'Herbauges
- Végétalisation des espaces extérieurs de la Crèche Pom' de Rainette
- **Engagements pour une alimentation durable dans la restauration collective**



ANIMATION DU TERRITOIRE



- **Ouverture d'un Tiers Lieu Culturel 'Grand Lieu du Conte', accessible à tous**
- Reconstruction du bâtiment du boulodrome
- Création d'une application culturelle « Baludik »
- Création Ateliers Repair Café
- **4^e édition des Festifolies (15 000 visiteurs et 120 bénévoles)**
- Marché de Noël revisité et écolabélisé
- 1 600 visiteurs lors du 30^e anniversaire du Salon d'Art
- Création d'un partenariat orchestral avec Bouguenais



BILAN MI-MANDAT DES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE ENGAGÉS POUR SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU

—
Actions phares et
bilan non-exhaustif

CADRE DE VIE



- **Création du jardin et du verger partagés**
- Mise en place de bornes recharges électriques
- Connexion de la ligne 98 avec le Tram/Neustrie et prolongement vers la gare de Bouaye
- Ecopaturage
- Végétalisation du cimetière
- Création d'un Livret d'accueil pour les nouveaux aignanais
- Création d'une appli pour la commune : **Mobilac**
- Pérennisation de la balade 0 déchets créée par le Conseil Municipal enfants
- **Maintien des Services de la Poste et du distributeur de billets**
- Obtention de la 1^e Fleur du label Villes et Villages fleuris



ACTION SOCIALE



- **Coup de pouce pour tous les aignanais : Chèques cadeaux pendant la période Covid**
- Soutien et visites aux personnes âgées
- Développement des actions intergénérationnelles
- Mise en place d'ateliers numériques
- Adhésion à la charte Handicap
- Adhésion au label Ville Amie des Aînés
- **Nouveaux logements seniors au Moulin des Rives**

